

Liberté Égalité Fraternité











6 engagements au service des usagers

1. L'exhaustivité : Parcoursup permet de découvrir toutes les formations supérieures qui sont reconnues par l'Etat. 21 000 formations référencées

Des formations sous statut étudiant et des formations en apprentissage

2. La simplicité : Parcoursup simplifie les démarches pour permettre de se concentrer sur le projet d'orientation

Parcoursup, c'est 1 procédure dématérialisée, 1 calendrier unique et 1 seul dossier à constituer

Parcoursup, c'est un cadre de présentation des formations homogène pour **trouver rapidement les informations essentielles**, pour **connaitre les chiffres clés** de la session précédente

3. La liberté de choix : Parcoursup permet de choisir librement les formations qui vous intéressent

Vous formulez vos vœux **sans les classer**. Vous choisissez votre formation en fonction des propositions d'admission que vous recevez, à partir du 1er juin 2023.

Important : Parcoursup ne fait pas l'analyse des candidatures : ce sont les enseignants des formations du supérieur qui définissent les critères, examinent votre dossier, font des propositions







6 engagements au service des usagers

4. La transparence, une priorité, pour permettre d'affiner le projet

Nouveauté 2023 : Parcoursup permet de visualiser les critères d'analyse des candidatures qu'utiliseront les formations du supérieur. Parcoursup fournit des données sur la session précédente (profils de candidats classés ; rythme d'envoi des propositions) pour anticiper le déroulement de la phase d'admission

5. L'accompagnement personnalisé tout au long de la procédure

Vous n'êtes pas seuls pour faire vos choix : vous êtes accompagné, au lycée, via la plateforme, pour élaborer votre projet, faire des vœux, choisir votre formation. Si vous n'avez pas reçu de proposition, les recteurs proposent un accompagnement pour vous aider.

6. La prise en compte du profil pour favoriser l'égalité d'accès et de réussite des étudiants

Parcoursup promeut le développement des parcours personnalisés (Oui-Si) à l'université pour favoriser la réussite des étudiants. Parcoursup met en œuvre des actions ciblées pour l'accès au supérieur des lycéens boursiers, professionnels ou technologiques.

Parcoursup prend en compte les situations particulières tels les candidats en situation de handicap ou les sportifs de haut niveau









Le calendrier 2023 en 3 étapes









Les formations disponibles

Parmi les 21 000 formations dispensant de diplômes reconnus par l'État disponibles via le moteur de recherche de formation :

- Des formations non sélectives : les différentes licences (dont les licences « accès santé »), les Parcours préparatoires au professorat des écoles (PPPE) et les parcours d'accès aux études de santé (PASS)
- Des formations sélectives: classes prépa, BTS, BUT (Bachelor universitaire de technologie), formations en soins infirmiers (en IFSI) et autres formations paramédicales, formations en travail social (en EFTS), écoles d'ingénieur, de commerce et de management, Sciences Po/ Instituts d'Etudes Politiques, écoles vétérinaires, formations aux métiers de la culture, du sport...
- o Des formations en apprentissage

Des informations utiles à consulter sur chaque fiche formation: le taux d'accès, les critères et leur importance, le statut de l'établissement (public/privé), la nature de la formation (sélective /non sélective), les candidats classés en 2022, les frais de scolarité, les débouchés et possibilités de poursuite d'études...







Des outils pour préparer votre projet d'orientation

Terminales2022-2023.fr

Retrouvez toutes les informations sélectionnées par l'Onisep sur les filières, les formations, les métiers

Parcoursup.fr

- Le moteur de recherche Parcoursup rénové en 2023
- un accès vers d'autres sites numériques d'aide à l'orientation et un lien vers le site de votre Région

Live Parcoursup:

Programme à retrouver sur la page d'accueil de parcoursup.fr







18 janvier > 9 mars > 6 avril Inscription/ formulation des vœux/finalisation du dossier

Du 18 janvier au 9 mars

- Inscription sur Parcoursup
- Formulation des vœux
- Jeudi 9 mars dernier jour pour formuler

Jeudi 6 avril

- Dernier jour pour finaliser le dossier en fonction des éléments demandés
- Confirmation de chacun des voeux

Février - Mars

- 2^{ème} conseil de classe
- Fiche avenir avec les appréciations des professeurs et l'avis du chef d'établissement

Avril - Mai

 Les établissements d'enseignement supérieur engage leur procédure de sélection







À partir du 18 janvier 2023

S'inscrire sur Parcoursup

- Une adresse mail valide et consultée régulièrement : pour échanger et recevoir les informations sur votre dossier
- Important : renseignez un numéro de portable pour recevoir les alertes envoyées par la plateforme
- L'INE (identifiant national élève en lycée général, technologique ou professionnel) : sur le relevé de notes des épreuves anticipées du baccalauréat.

Conseil aux parents ou tuteurs légaux : vous pouvez également renseigner votre email et numéro de portable dans le dossier de votre enfant pour recevoir messages et alertes Parcoursup. Vous pourrez également recevoir des formations qui organisent des épreuves écrites/orales le rappel des échéances.







Les principales règles à retenir

- Jusqu'à 10 vœux et 10 vœux supplémentaires pour des formations en apprentissage
- Possibilité de faire des sous-vœux pour certaines filières (classes prépa, BTS, BUT, école de commerce, d'ingénieurs, IFSI…)
- Les vœux sont formulés librement par les candidats (pas de classement par ordre de priorité): une réponse pour chaque vœu formulé
- La date de formulation du vœu n'est pas prise en compte pour l'examen du dossier
- Chaque formation n'a connaissance que des vœux formulés pour elle (elle ne connait pas les autres vœux formulés par les candidats)
- Quand un candidat accepte une formation, il a toujours la possibilité de conserver des vœux pour lesquels il est en liste d'attente et qui l'intéressent davantage







Les éléments transmis aux formations du supérieur

- le projet de formation motivé
- les pièces complémentaires demandées par certaines formations
- la rubrique Activités et centres d'intérêt
- la fiche Avenir renseignée par le lycée
- Des informations sur votre parcours spécifique (sections européennes, internationales ou bi-bac)

- Les bulletins scolaires et notes du baccalauréat :
 - Année de première : bulletins scolaires et les notes des épreuves anticipées de français et celles au titre du contrôle continu du baccalauréat (pour les lycéens généraux et technologiques)
 - Année de terminale: bulletins scolaires des 1er et 2e trimestres (ou 1er semestre), notes des épreuves terminales des deux enseignements de spécialité (pour les lycéens généraux et technologiques)

Nouveauté 2023 : vos résultats au baccalauréat pris en compte







1^{er} juin > 13 juillet **Réceptions des réponses et décisions**

Jeudi 1^{er} juin

- Premières réponses sur la plateforme suivies de propositions en continu
- Réponses en fonction des délais indiqués par la plateforme

Mardi 4 juillet

 Résultats du bac et inscription si formation acceptée

Jeudi 13 juillet

 Dernier jour pour accepter une proposition lors de cette phase

Jeudi 15 juin

- Phase d'admission complémentaire jusqu'au 12 septembre
- 10 nouveaux vœux possibles

A partir du 1^{er} juin

 Accompagnement personnalisé des candidats sans proposition







5 conseils pour aborder sereinement la procédure

- Prendre connaissance du calendrier 2023, des modalités de fonctionnement de la plateforme et des vidéos tutos pour se familiariser avec la procédure
- Ne pas attendre la dernière minute pour préparer son projet d'orientation : explorer le moteur de recherche des formations, consulter les fiches des formations qui vous intéressent et aidez vous des chiffres clés
- Ne restez pas seuls à vos questions : échangez au sein du lycée et profiter des opportunités de rencontres avec les enseignants et étudiants du supérieur : salons d'orientation, Lives Parcoursup, journées portes ouvertes
- Anticipez le déroulement de la phase d'admission, en vous aidant des conseils des enseignants du supérieur et des chiffres clés renseignés dans les fiches des formations
- Faites les vœux pour des formations qui vous intéressent, ne vous autocensurez pas, pensez à diversifier vos vœux et évitez de ne formuler qu'un seul vœu







Des services pour vous informer et répondre à vos questions tout au long de la procédure

- Le numéro vert (à partir du 18 janvier 2023) : 0 800 400 070
 (Numéros spécifiques pour l'Outre-mer indiqués sur Parcoursup.fr)
- La messagerie contact depuis le dossier Parcoursup
- Les réseaux sociaux (Instagram, Twitter, Facebook) pour suivre l'actualité de Parcoursup et recevoir des conseils